

COMMUNIQUÉ

Blois, le 22 juin 2021

Fiabilisation des digues des vals de Blois

De nouveaux travaux de fiabilisation des digues des vals de Blois sont lancés dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature. Ces investissements structurants sont financés à hauteur de 3,4 millions d'euros par l'État (60 %), Agglopolys (36 %) et l'Europe (4 %) – Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

L'État et Agglopolys, la Communauté d'agglomération de Blois, en lien étroit avec la Ville de Blois, portent une attention particulière sur la protection des biens et des personnes en cas de crues. Chacun doit comprendre et accepter que le risque zéro n'existe pas en cette période de changement climatique porteur d'évènements météorologiques sévères et inattendus.

Pour le moment, il s'agit de conforter les ouvrages (digue, quais, déversoir) de Blois afin d'assurer à la majorité de la population un niveau de protection correspondant au moins à une crue de retour 200 ans (c'est-à-dire 1 chance sur 200 de se produire chaque année).

Les services de l'État ont établi un diagnostic fin des risques sur les digues de Loire dans le département. Un programme de fiabilisation des digues de l'agglomération blaisoise a été élaboré. Il devra se poursuivre dans les prochaines années avec la sécurisation des digues du val de Cisse en concertation avec les collectivités de Touraine en aval.

Les travaux qui démarreront cet été consisteront à :

- imperméabiliser les digues (quai Chavigny, Quai Villebois Mareuil, Rue Pierre Trinqueau) par une méthode de traitement en place (également appelée technique de l'écran étanche) comme cela avait été réalisé à Veuves en 2014 ;
- reprendre les quais de Loire coté Blois-Vienne (quai Amédée Contant et Quai Villebois Mareuil) en rejointoyant les maçonneries en partie inférieure ;
- à remodeler la banquette amont du déversoir de la bouillie pour en garantir un bon fonctionnement en cas de crue ;
- à traiter ponctuellement des canalisations isolées potentiellement défectueuses.

Ces travaux se dérouleront en plusieurs phases :

- la réalisation des écrans étanches durera environ 5 mois et se déroulera entre début juillet et début novembre. Ces travaux occasionneront des perturbations de la circulation dans le quartier Vienne (déviation) mais les riverains pourront accéder à leur propriété pendant toute la durée du chantier ;
- la reprise des maçonneries des quais et les travaux du déversoir se dérouleront entre août et septembre. Ces deux opérations seront sans impact sur la circulation des véhicules ;
- Les travaux spécifiques aux canalisations isolées et aux maçonneries altérées se dérouleront en fin d'année 2021 (ou début 2022). Ils ne généreront aucun impact sur la circulation des riverains.

Pendant toute la durée des travaux, la continuité de l'itinéraire Loire à Vélo est préservée.

Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr
www.loir-et-cher.gouv.fr | @prefet41